



Champlain, Du Vignau et les Nipissiriniens

Gérard Malchelosse

Number 30, 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079705ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079705ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Malchelosse, G. (1965). Champlain, Du Vignau et les Nipissiriniens. *Les Cahiers des Dix*, (30), 193–208. <https://doi.org/10.7202/1079705ar>

Champlain, Du Vignau et les Nipissiriniens

Par GÉRARD MALCHELOSSE

Dans le récit de son quatrième voyage en la Nouvelle-France¹, Champlain raconte qu'à l'été de 1611 les Sauvages venus de l'Ouest pour faire la traite ramenaient un jeune Français qui leur avait été confié l'année précédente, pour apprendre leur langue et être initié à la vie des bois, et qui avait assez bien appris la langue huronne pour servir d'interprète. C'était Etienne Brûlé². Comme il avouait avoir été bien traité par les Sauvages, deux autres jeunes compagnons de Champlain consentirent à se rendre passer l'hiver de 1611-1612 chez les tribus indiennes. L'un d'eux, nommé Thomas et qui n'a pas été autrement identifié³, se rend chez les Hurons. Le second va chez les Algonquins. Il s'agit de Nicolas Du Vignau, un jeune homme de vingt-quatre ans⁴ apparemment venu en la Nouvelle-France avec Champlain au printemps de 1611.

La traite terminée, Champlain retourne en France. A l'automne de 1612, il revoit à Paris Du Vignau et d'autres commis ou employés qui reviennent de l'Habitation de Québec. Ils lui racontent les résultats de

1. Exception faite de son prétendu voyage aux Antilles et au Mexique, de 1599 à 1601, de son voyage de 1603 et de celui en Acadie en 1604-1607, alors que dans ces deux derniers il n'avait fait qu'accompagner M. de Monts. Les douze voyages que fit Champlain en Amérique s'échelonnent comme suit: 1^{er} Cadix à Panama, 1599-1601; 2^e Honfleur à Montréal, 1603; 3^e Havre à Port-Royal (en Acadie), exploration du littoral de la Nouvelle-Angleterre, île des Monts-Déserts et cap Cod, 1604-1607; 4^e Honfleur au lac Champlain, 1608-1609; 5^e Honfleur au Richelieu, 1610; 6^e Honfleur au Sault Saint-Louis, 1611; 7^e Honfleur à l'île des Allumettes sur la rivière des Algonquins (l'Ottawa actuel), 1613; 8^e Honfleur au lac Huron, 1615-1616; 9^e Honfleur à Québec et aux Trois-Rivières, 1618; 10^e Honfleur à Gaspé et à Québec, 1620-1621; 11^e Dieppe à Québec, 1626-1629; 12^e Dieppe à Québec, 1632-1635.

2. Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, 1, 99.

3. Il n'est pas Thomas Godefroy comme certains auteurs l'ont affirmé un peu hâtivement. Thomas Godefroy, né à Lintôt, en Normandie, vers 1610, n'arriva dans la Nouvelle-France qu'en 1626.

4. Maurice Besson, *Champlain*, p. 67.

la traite de 1612, lui fournissent des renseignements sur ce qui s'est passé dans la colonie depuis son départ ⁵.

Alors Du Vignau lui rend compte de son séjour en pays sauvage. Il se vante de s'être rendu, en compagnie d'un parent de Tessouat, chef algonquin, à la mer du Nord, et il fournit des précisions qui intéressent le découvreur au plus haut point. Selon le jeune homme, il est possible d'accomplir le voyage, par la rivière Ottawa, aller et retour du Sault Saint-Louis à la mer du Nord, en dix-sept jours. Il ajoute avoir vu l'épave d'un vaisseau anglais et rapporte divers autres indices vraisemblables, étant donné que la barque de l'infortuné explorateur Henry Hudson, à la solde des Anglais, a pu s'en aller à la dérive jusqu'au fond de la baie James.

La découverte de la mer du Nord est un des rêves de Champlain. Si quelqu'un s'y est rendu avant lui, il veut y aller quand même. Fasciné par le récit de Du Vignau, il demande au sieur Georges, marchand de La Rochelle, de permettre au jeune homme de retourner en Nouvelle-France sur son navire *Le Soleil*. Du Vignau affirme qu'il n'entreprendra le voyage que pour montrer à Champlain « la mer du Nord qu'il avait vue ». Il le déclare encore avant le départ, et par écrit, devant deux notaires.

Voyons ce que dit Champlain :

« Il (Du Vignau) me rapporta à fon retour à Paris en l'année 1612. qu'il auoit veu la mer du nord. Que la riuere des Algoumequins ⁶ fortoit d'vn lac qui s'y defchargeoit, & qu'en 17. iournées l'on pouuoit aller & venir du Sault Saint Louys à ladite mer. Qu'il auoit veu le bris & fracas d'vn vaiffeau Anglois, qui s'eftoit perdu à la cofte, où il y auoit 80. hommes qui s'eftoient fauuez à terre, que les Sauuages tue- rent, à caufe que lefdits Anglois leur vouloient prendre leurs bleds d'Inde, & autres viures, par force, & qu'il en auoit veu les teftes, qu'iceux Sauuages auoient efcorchées (felon leur couftume) lefquelles ils me vouloient faire voir, enfemble me donner vn ieune garçon Anglois qu'ils m'auoient gardé. Cefte nouvelle m'auoit fort refiouy, penfant

5. Léo-Paul Desrosiers, *Commencements*, p. 37.

6. La rivière que Champlain appelle des Algoumequins (Algonquins) a porté plusieurs autres noms: Des Prairies, des Français, Grande Rivière. Elle a pris celui des Outaouas (erronément écrit presque toujours Outaouais) du fait qu'après le massacre des Hurons et la dispersion des Algonquins, vers 1650-1657, les Outaouas furent les seuls Sauvages à se servir de ce cours d'eau comme chemin de commerce et de traite pour descendre à Montréal. C'est aujourd'hui l'Ottawa.

auoir trouué bien prés ce que ie cherchois bien loin. Ainfi ie le coniu-ray de me dire la verité, afin d'en aduertir le Roy; & luy remonfray que s'il donnoit quelque menfonge à entendre, il fe mettoit la corde au col: auffi que fi fa relation estoit veritable, il fe pouuoit affeurer d'estre bien recompensé. Il me l'affeura encor avec ferments plus grands que iamais. Et pour mieux ioüer fon roolle, il me bailla vne relation du pays, qu'il difoit auoir faite au mieux qu'il luy auoit esté possible. L'affeurance donc que ie voyois en luy, la simplicité de laquelle ie le iugeois plein, la relation qu'il auoit dresseé, le bris & fracas du vaiffeau, & les chofes cy-deuant dites, auoient grande apparence, avec le voyage des Anglois vers Labrador, en l'année 1612⁷... Ces chofes me faifans croire fon dire veritable, i'en fis dés lors rapport à Monsieur le Chancelier⁸; & le fis voir à Messieurs le Marechal de Briffac, & President Jeannin, & autres Seigneurs de la Cour, lesquels me dirent qu'il falloit que ie viffe la chofe en perfonne. Cela fut caufe que ie priay le sieur Georges, marchand de la Rochelle, de luy donner (à Du Vignau) passage dans fon vaiffeau, ce qu'il fit volontiers; où estant, il l'interrogea pourquoy il faisoit ce voyage. Et d'autant qu'il luy estoit inutile, il luy demanda s'il eferoit quelque falaire, lequel fit responce que non, & qu'il n'en pretendoit d'autre que du Roy, & qu'il n'entreprendoit le voyage que pour me monfrer la mer du nort, qu'il auoit veü, & luy en fit à la Rochelle vne declaration pardeuant deux Notaires⁹».

Champlain, Du Vignau, l'interprète Thomas, deux autres Français non identifiés, dont l'un rebroussa chemin quelque part à la Petite-Nation, partent, en deux canots d'écorce obtenus des Algonquins, de l'île Sainte-Hélène, le 27 mai 1613, avec comme guide un Algonquin qui les amènera en son pays. Les détails chronologiques du voyage sont connus. Champlain lui-même les a racontés. Je me contenterai de les signaler brièvement.

7. C'est le 24 juin 1611 que Henry Hudson, son fils John et six autres hommes furent abandonnés par leur équipage dans la baie qui porte le nom de ce découvreur, ou plutôt mieux dans la baie James. La relation de leur voyage de 1610-1611 parut en 1613. Elle se retrouve dans le tome XIII du recueil de Samuel Purchas, *Hakluytus Posthumus, or Purchas His Pilgrimes, Containing a History of the World in Sea Voyages and Lande Travells by Englishmen and others*. Glasgow, 1906, 20v. Le voyage de 1612 est celui de sir Thomas Button.

8. Nicolas Brûlart de Sillery.

9. Le 6 mars 1613, Champlain s'embarque à son tour à Honfleur, sur le navire de Pont-gravé, et arrive le 7 mai à Québec. *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière, XXXVII-XXXIX, 440-471, 854-884.

Le 31 mai, les voyageurs sont au lac des Deux-Montagnes. Le rapide de Quenechouan, au-dessus du lac, est mentionné par Champlain, de même que la succession de cascades appelées plus tard le Long-Sault. Le surlendemain se présentèrent, vers la pointe l'Orignal, quinze canots d'Algonquins qui tâchèrent de persuader Champlain d'abandonner son projet, vu les difficultés de la route. Ils consentent à échanger l'un de leurs hommes pour celui des Français qui se montrait le moins apte à ce genre de navigation, promettant de le rendre à Montréal retrouver les traiteurs de Québec réunis en cet endroit pour rencontrer les Sauvages amis. A l'entrée de la rivière de la Petite-Nation, Champlain note que la peuplade algonquine appelée Quescharini (ou de la Petite-Nation) se tient vers le nord à quatre journées en haut de cette rivière. Le 4 juin, les voyageurs croisaient la sortie de la Gatineau, « remplie d'un nombre infini de sauts », au dire des Indiens. C'est par là que les Algonquins allaient aux Trois-Rivières pour éviter les Iroquois qui rôdaient sans cesse dans la partie inférieure de l'Ottawa. Vis-à-vis la Gatineau, c'est-à-dire venant du Haut-Canada, la rivière Rideau tombe dans l'Ottawa par une chute de trente à trente-quatre pieds. Champlain lui donne de vingt à vingt-cinq brasses de haut. « Elle fait une arcade ayant de largeur près de quatre cents pas. Les Sauvages passent dessous par plaisir sans se mouiller que du poudrin que fait la dite eau. Il y a une île au milieu de la dite rivière qui est, comme tout le territoire d'alentour, remplie de pins et de cèdres blancs¹⁰ ». L'île divise les eaux en deux chutes qui, de l'Ottawa, ont l'aspect d'une immense paire de « rideaux ». En 1880, on allait encore prendre des bains sous l'embrun de ces cascades.

Un peu plus loin sur l'Ottawa, dépassant à peine le promontoire du parlement fédéral actuel, est la Chaudière que Du Vignau avait déjà vue. « L'eau tombe à un endroit de telle impétuosité sur un rocher qu'il s'y est creusé par succession de temps un large et profond bassin, si bien que l'eau courant là-dedans circulairement, et au milieu y faisant de gros bouillons, a fait que les Sauvages l'appellent Asticou, qui veut dire chaudière¹¹ ».

Le 5 juin, les voyageurs étaient en face des Chats — « un grand saut qui contient près de trois lieues de large, où l'eau descend comme de dix à douze brasses de haut en talus et fait un merveilleux bruit. Il

10. Champlain, p. 448.

11. Champlain, p. 449.

est rempli d'une infinité d'îles couvertes de pins et de cèdres¹² ». La hauteur des chutes est de quarante pieds au plus; il y en a une douzaine et non pas une seule. Les îles les séparent. Le tout forme une chaîne de deux milles de longueur ou même un peu plus.

Le 7, ils étaient au lac du Rat-Musqué où vivait Nibachis, chef algonquin, et sa petite tribu sédentaire, tous gens très étonnés de voir des Français assez courageux pour s'aventurer aussi loin malgré les peines et les misères du voyage. Nibachis, voulant faire honneur à Champlain, équipa deux canots pour le conduire, à huit lieues plus loin, chez le grand chef Tessouat que Champlain avait rencontré en 1603 à Tadoussac. Finalement, le groupe accoste à l'île des Allumettes. Le voyage a duré douze jours. Tessouat leur fait une réception grandiose. Banquet, tabagie, discours, danses, rien ne manque à la fête. Champlain dit que son but en se rendant dans cette région est d'aller voir une nation « distante de six journées d'eux nommée Nebicerini (les Nipissiriniens) pour les convier à la guerre, et pour ce », continue Champlain, « je les priaï de me donner quatre canots avec huit Sauvages pour me conduire... Je n'avais autre désir que de voir ces peuples et faire amitié avec eux pour voir la mer du Nord¹³ ». Thomas, l'interprète, démêla très bien la rhétorique des réponses qui furent faites à cette proposition.

Depuis longtemps les Grands Algonquins occupaient dans l'île des Allumettes¹⁴ un poste stratégique à la tête des rapides. Cette situation avantageuse leur permettait de prélever à l'entrée du portage une taxe sur les canots des autres nations indigènes qui passaient par leur île. Ce droit de passage, ils l'imposèrent également aux traiteurs français.

Or, les Nipissiriniens sont les plus grands rivaux commerciaux des Algonquins, car ils possèdent les plus riches territoires de chasse, qui s'étendent jusqu'à « la grande mer ». Les Algonquins ne veulent pas établir de rapports directs entre les Nipissiriniens et les Français, dans l'espoir d'accaparer le commerce de ces régions. Aussi essaient-ils de convaincre Champlain qu'il ne faut pas aller plus loin, en colportant sur le compte des nations plus à l'ouest toutes sortes de calomnies. Et afin d'expliquer leur opposition à ce voyage, ils prétendent que les Nipissiriniens sont une nation ennemie, qu'ils ont des sorciers dangereux qui sont de grands empoisonneurs.

12. Champlain, p. 450.

13. Champlain, pp. 458, 460.

14. Près de Pembroke, en Ontario.

Au cours des débats, Champlain a l'occasion de mentionner que Du Vignau s'est rendu chez les Nipissiriniens, qu'il a visité leurs territoires. L'argument est de taille. Alors le chef Tessouat sort de ses gonds. Se tournant vers Du Vignau, il lui dit qu'il est un « affreux menteur », car il a passé son temps dans sa tribu. « Tu sais bien, continue-t-il, que tous les soirs tu couchais à mes côtés avec mes enfants ». Il s'ensuivit des scènes de colère, de reproches et de violence. Finalement, Du Vignau, toujours selon le récit de Champlain, avoue qu'il n'a pas dit la vérité, et Champlain en conclut que, rentré en France l'année précédente, le fourbe avait eu vent du voyage de Henry Hudson à la baie d'Hudson et avait bâti son rapport là-dessus. Probablement que Du Vignau a raconté ce qu'il a entendu. Il s'est imaginé peut-être avoir fait le voyage, cas de mythomanie fréquent chez ceux qui sont atteints de la névrose de la solitude.

Mais Du Vignau a-t-il avoué sa supercherie sous la menace de représailles ? C'est ce qu'on ignore. Son premier récit est plausible, et les points historiques qu'il signale sont assez exacts. L'historien Benjamin Sulte, qui, le premier, a scruté le problème, admet qu'il est possible que Du Vignau se soit rendu à la baie James. Soixante-cinq ans après lui, Marcel Trudel arrive à la même conclusion¹⁵.

En réalité, les documents présentement connus ne permettent pas de trouver une solution de tout repos. On ne peut émettre que des hypothèses. Un point toutefois est certain : Tessouat ne veut pas permettre à Champlain de se rendre chez les Nipissiriniens, qu'il décrit comme un peuple fourbe et une nation ennemie.

Le 10 juin, Champlain prend congé de Tessouat, « bon vieux capitaine » qui lui baille son fils pour lui faire compagnie, et peut-être aussi pour surveiller son retour au fleuve Saint-Laurent. Le 17 juin, la flotille, forte de quatre-vingts canots chargés de fourrures, arrive au Sault Saint-Louis où la traite se prolonge jusqu'au 27.

Du Vignau obtint de Champlain, qui le qualifie du « plus impudent menteur qui se soit vu de long temps »¹⁶, la permission de rester au Canada, mais les Sauvages n'en voulurent point. Et Champlain d'ajouter : « le laissasme à la garde de Dieu »¹⁷. On ne sait ce qu'il devint ensuite. Il avait promis à Champlain de découvrir la mer du Nord dès l'année

15. Benjamin Sulte, "The Valley of the Grand River, 1600-1650", dans *M.S.R.C.*, 1898, p. 116; article Du Vignau, dans *Dictionnaire biographique du Canada*, I, 678.

16. Champlain, pp. 440, 855.

17. Champlain, pp. 471, 473, 884.

suivante. Il n'en fit rien. Dionne dit, sans preuve, qu'en 1624 Du Vignau était encore en la Nouvelle-France¹⁸.

Marcel Trudel s'est demandé si Champlain, qui ne connaissait pas encore suffisamment les Algonquins puisqu'il en était à son premier voyage chez eux, n'en aurait pas été la dupe; ou si encore Du Vignau n'aurait pas été la victime de la politique rigoureuse des Algonquins qui l'auraient amené à déclarer que ce qu'il avait dit à Champlain au sujet de la mer du Nord était faux. Il est vrai que les Algonquins, comme l'écrit M. Trudel, « étaient réputés pour leurs voyages de longs cours qu'ils entreprenaient, en bons marchands qu'ils étaient; qu'ils étaient en constantes relations commerciales avec les nations du Nord; » et que « les détails que fournit Vignau sur la mer du Nord correspondent à ce que d'autres sources nous ont appris ». Mais tout cela ne me suffit pas pour m'autoriser à croire que Du Vignau était vraiment allé à la baie d'Hudson. Incontestablement, il en avait le temps, s'il avait quarante jours à sa disposition, puisqu'il a vécu chez les Algonquins de l'île des Allumettes de l'automne de 1611 au printemps de 1612. Jacques Rousseau admet qu'un voyage de douze cents milles dans ces régions est faisable, surtout pendant l'automne et l'hiver, en raquettes. Cela ne signifie pas toutefois que Du Vignau soit allé à la mer du Nord. Il y a des témoignages écrits — celui de Champlain — affirmant qu'il n'y est pas allé. Pour affirmer qu'il y est allé, il faudrait également d'autres preuves écrites. Pour affirmer qu'il a pu y aller est autre chose; sur le plan physique, cela est possible.

Si Champlain a pris douze jours pour parcourir les 190 milles qu'il y a entre l'île Sainte-Hélène et l'île des Allumettes, il est difficile d'admettre que Du Vignau n'en a pris que dix-sept pour faire 1220 milles, à moins de supposer que Champlain a pu écrire « 17 journées » par erreur. Même si Du Vignau avait fait le voyage il pourrait exagérer sur le temps pris pour le faire. Dix-sept jours n'est sûrement pas assez long quand on voyage avec des gens qui chassent ou qui pêchent en route — car il faut manger — et qui s'amuse à toutes sortes d'affaires. Les Sauvages n'avaient pas le culte de la vitesse. Et si les Nipissiriniens prennent « trente jours » pour aller du lac Nipissing à la baie James, environ 400 milles, — comme le disent les *Relations des Jésuites*¹⁹, il en aurait bien fallu autant, sinon plus, pour accomplir le trajet beaucoup plus long du Sault Saint-Louis à la mer du Nord.

18. N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, II, 428.

19. *Relation*, 1641, p. 81.

Cette mer du Nord encore inconnue des Français, Champlain voulait tenter d'y aller par la rivière des Algonquins, comme Du Vignau se vantait de s'y être bel et bien rendu. Chef d'un trafic de fourrure, Champlain voulait aussi du même coup s'avancer jusqu'au pays des Nipissiriniens qui, selon Du Vignau, vivaient au bord de la mer du Nord, pour établir avec eux des relations commerciales. C'est ce que les Algonquins soupçonnèrent et comprirent très bien.

Les Nipissiriniens habitaient en été les rives du lac Nipissing. Mais à l'automne, ces nomades, qui « semblent avoir autant de demeures que l'année a de saisons », ²⁰ se dissipaient pour tout l'hiver dans les bois, à partir de l'Algoma au sud jusqu'aux confins des terres à la baie James au nord. Au printemps, ils revenaient dans leur pays.

Pour parvenir à la mer du Nord, il fallait donc passer par les Nipissiriniens, mais pas nécessairement par le lac Nipissing, comme le supposaient Du Vignau et Champlain.

Plusieurs routes menaient à la baie James : a. le Saguenay, le lac Saint-Jean, le lac Mistassini, la rivière Rupert, en canot; b. le Saint-Maurice, en raquettes surtout; c. la rivière des Algonquins ou des Outaouais jusqu'au lac des Quinze, le lac Témiscaming, la rivière Harricana, ou encore l'Abitibi qui rejoint la Moose, — la route classique en canot — en canot ou en raquettes; d. et quelques autres trajets, en canot ou en raquettes.

Tout bien pesé, et tout en admettant que son récit était vraisemblable, il reste acquis que Du Vignau a menti. S'il n'est pas allé à la mer du Nord, il a menti à Champlain en lui affirmant s'y être rendu. S'il y est allé, comme le suppose M. Trudel, il a menti, chez Tessouat, lorsque celui-ci, au cours d'un interrogatoire serré et accentué de menaces, l'aurait amené à se contredire et à désavouer ce qu'il avait dit à Champlain touchant son prétendu voyage.

Le fait qui décide l'affaire, c'est celui de l'inimitié entre les Algonquins de l'île des Allumettes et les Nipissiriniens. S'ils sont ennemis, comme on le dit, Du Vignau n'a pas passé d'une tribu à l'autre pour aller à la baie d'Hudson. Serait-il possible de confirmer le fait en dehors de Champlain ? S'il n'y a que Champlain, la preuve existe, bien qu'elle soit moins forte. En général, je crois que Champlain a raison sur toute la ligne ²¹.

20. *Relation*, 1641, p. 81.

21. C'est aussi l'opinion de Léo-Paul Desrosiers.

Deux ans après cette aventure, Champlain reprendra, au mois de juillet 1615, le chemin de l'Ottawa; il franchira le portage de l'île des Allumettes, sans se buter cette fois aux barrières que la politique des Algonquins mettait sur la route des Blancs pour entraver leur avance vers les tribus de l'Ouest²². Champlain se rendra au lac Nipissing, plus loin encore; mais il ne verra jamais cette baie d'Hudson qu'il avait un jour rêvé d'atteindre. La soif des voyages vers l'inconnu ne le reprendra plus après son retour du pays des Hurons, en 1616.

Pour en revenir aux Nipissiriniens, qu'étaient-ils en réalité ?

Les quelques notes qui suivent contribueront peut-être à jeter une lueur nouvelle sur le fait de savoir si Du Vignau est réellement allé dans leur pays, ou si le chef Tessouat s'est servi d'un subterfuge pour empêcher Champlain de se rendre chez ce peuple.

La localisation des peuples du Nord était encore inconnue des Français en 1613. Elle ne leur sera réellement connue que vingt-cinq ans plus tard, soit de 1640 à 1648 à peu près, alors que les missionnaires jésuites sortiront du milieu où dominait la langue huronne.

Les Nipissings, appelés jadis Nipissiriniens ou Sorciers par les Français, et de nos jours Chippewas, étaient de langue algonquine. Ils habitaient dans le voisinage du lac Nipissing, localité qui a été leur résidence continuelle jusqu'à aujourd'hui. Du lac Nipissing ils rôdaient dans les îles de la baie Georgienne et dans le nord des terres aussi loin que la baie James, où ils trafiquaient avec les Cris. La Potherie, qui écrivait en 1700, dit que les Nipissiriniens avaient d'abord habité le long du Saint-Laurent, puis sur l'Ottawa, ce qui veut dire avant 1600. Il ajoute qu'ils furent les premiers à faire connaître aux Algonquins de l'Ottawa et aux Hurons du lac Simcoe la présence des Français sur le Saint-Laurent, mais cela n'est pas possible puisque les gens de l'île des Allumettes étaient avec Champlain à Tadoussac en 1603. D'ailleurs Champlain écrit en 1613 que les Nipissiriniens n'osaient descendre l'Ottawa.

La vérité est que les Nipissiriniens ne connurent les Français qu'à partir de 1615. Cette année-là le Père Joseph Le Caron, Récollet, puis bientôt après lui Champlain et deux Français, escortés de dix Sauvages, montent la rivière des Algonquins²³, dont Champlain a vu le cours inférieur en 1613, et dont il nous a laissé un si attachant récit : ils s'engagent

22. Elsie McLeod Jury, article Tessouat, dans *Dictionnaire biographique du Canada*, I, 653.

23. Voir note 6.

dans la Mattawa jusqu'à sa source au lac à la Truite, quarante milles plus haut, font trois portages qui les conduisent au lac Nipissing, qu'ils traversent dans sa longueur, et « arrivent aux cabanes des Nipissiriniens » où ils sont bien accueillis. Ils y restent deux jours, festoient, repartent reposés, enfilent la rivière dite plus tard des Français, entrent dans la baie Georgienne, tournent au sud et parviennent au pays des Hurons. De là Champlain se rend aux environs de Kingston, traverse le lac Ontario, attaque une bourgade iroquoise en compagnie des Hurons qui sont défaits, retourne au lac Simcoe, visite les Pétuneux et les Neutres (janvier 1616), et rentre à Québec le 11 juillet suivant, après avoir accompli un trajet de plus de quinze cents milles. On lui dit, au cours de cette exploration, que des Nipissiriniens et des Algonquins de la côte de l'Algoma avaient l'habitude d'hiverner dans le nord du comté de Victoria aujourd'hui.

Les Nipissiriniens étaient aussi commerçants que les Algonquins et les Outaouas beaucoup plus nombreux qu'eux, mais ils voulaient rester indépendants. Dès l'été de 1623, ils forment des caravanes de gens du nord et descendent aux Trois-Rivières par le Saint-Maurice pour la traite²⁴. Jean Nicolet les suit dans leur pays et y passe sept ou huit ans; de même le truchement Jean Richer, qui y restera deux ou trois ans, et Jean Manet (1626-1627).

Les Récollets furent les premiers missionnaires à aller chez les Nipissiriniens. Le Père Guillaume Poulain y est dès 1621-1622; en 1624-1625, ce sont le Père Jacques Le Foyer et le Frère Bonaventure de la Presle. Le Frère Gabriel-Théodat Sagard s'y arrête en 1623 en se rendant en Huronie. Les Jésuites iront à leur tour, et plus résolument que les Récollets, à partir de 1640.

Plusieurs Nipissiriniens avaient figuré dans une assemblée aux Trois-Rivières au mois de juillet 1635²⁵. D'autres y étant allés à la traite, les étés de 1639 et de 1640, ils manifestèrent le désir de recevoir des missionnaires dans leur pays, ajoutant que deux cent cinquante de leurs gens s'apprêtaient à aller passer l'hiver à la mission Sainte-Marie des Hurons, ce qui détermina les Pères Claude Pijart et Charles Raymbault à les rejoindre dans cette résidence et à s'attacher à eux, car dans les missions huronnes ils étaient les seuls Pères possédant la langue algonquine²⁶. Dans sa lettre du 4 septembre 1640, la Mère Marie de l'Incar-

24. Benjamin Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 46.

25. *Relation*, 1641, pp. 81-83; Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 81.

26. *Relation*, 1642, pp. 93 et suivantes.

nation écrit qu' « on se dispose à aller prêcher aux Nipissiriniens et aux nations de la mer du Nord, trois cents lieues, à ce qu'on dit, au delà des Hurons ».

Le Père Pijart, l'apôtre des Nipissiriniens, raconte que, durant l'hiver de 1640-1641, ayant commencé une mission chez les Pétuneux, il y trouva deux villages de Nipissiriniens dans lesquels on ne parlait que l'algonquin. Les hommes étaient absolument nus. Les femmes parlaient tout bas et, de plus, le langage des hommes était difficile à comprendre. Le Père Pijart ajoute que ces gens changent de place presque toutes les saisons, allant par bandes là où ils trouvent de la pêche ou se rendant jusqu'au lac Supérieur pour trafiquer avec les nations de ces parages.

Déjà, depuis quelques années, les lettres des Pères Jésuites signalaient et même nommaient les tribus dispersées du côté du nord. L'hivernement des Nipissiriniens, en 1640-1641, à Sainte-Marie des Hurons contribua à étendre les connaissances des Français sous ce rapport. L'automne suivant, la Mère Marie de l'Incarnation écrit : « On a découvert quantité de peuples du côté du nord, lesquels parlent algonquin et montagnais. Tous se font instruire avec une telle bénédiction que les Révérends Pères Pijart et Raimbault, qui y sont employés, n'y peuvent suffire et demandent du secours ».

De leur côté, les *Relations des Jésuites* nous informent que les Nipissiriniens étaient plus intelligents que beaucoup d'autres nations sauvages, les Hurons compris, et qu'ils se montraient très dociles aux enseignements religieux.

La mission nipissirinienne la plus voisine des Hurons était celle du Saint-Esprit située « dans une baie du grand lac éloignée des Hurons environ six vingt lieues (cent vingt lieues) . . . ». C'est de là que les Pères Raymbault et Juges partirent, en septembre 1641, pour se rendre au saut de Gaston²⁷.

La mission du Saint-Esprit chez les Nipissiriniens ne pouvait avoir de demeure assurée n'étant pas une chose possible de fixer cinq ou six nations algonquines et errantes répandues sur les côtes de la baie Georgienne, à plus de cent cinquante lieues de la mission Sainte-Marie des Hurons et à la conquête desquelles les Jésuites n'avaient pu envoyer que deux de leurs Pères.

27. Plus tard le Sault Sainte-Marie. A partir de 1669, on ne dira plus "le Saut de Gaston", comme du temps de Champlain, de Brûlé, de Sagard. *Le Journal des Jésuites*, en 1653 (p. 184), dit "Saut Skiaé" (nom huron). Trois ans plus tard, Nicolas Sanson met sur sa carte "Skieronons" pour désigner le peuple du Sault. La carte de Ducreux, en 1660, porte "Saltus Astiaius".

« Au printemps, écrit l'auteur de la *Relation* de 1641, partie des Nipissiriniens demeurent pour la pêche où ils la pensent meilleure; partie s'en va en traite à des peuples qui s'assemblent au rivage de la mer du Nord ou glaciale, sur laquelle ils voguent dix jours, après en avoir fait trente par les rivières pour y arriver. En été, ils se rassemblent tous sur le passage des Hurons aux Français au bord d'un grand lac qui porte leur nom²⁸, de sorte que leur demeure principale est comme aux deux tiers du chemin de Québec à nos Hurons. Environ le milieu de l'automne, ils partent pour s'approcher de nos Hurons, sur les terres desquels ils passent ordinairement l'hiver, mais devant que d'y arriver ils pêchent du poisson le plus qu'ils peuvent, lequel ils font sécher : c'est la monnaie ordinaire de laquelle ils achètent leur principale provision de blé, quoi qu'ils viennent garnis de toute autre marchandise, étant gens riches et accommodés. Ils cultivent quelque peu de terre proche de leur demeure d'été, mais c'est plus pour délices et pour manger en vert que pour en faire ménage²⁹ ».

L'hiver de 1640-1641, quinze cabanes de Tonthrataronnons (ceci est un mot huron), une peuplade algonquine, s'arrêtèrent auprès de la mission de Saint-Jean-Baptiste, où le Père Claude Pijart baptisa une vieille femme malade qui décéda peu après. Un jeune homme qui avait passé huit mois chez les Jésuites de Québec sans se convertir tomba malade, se fit baptiser et mourut à Saint-Jean-Baptiste. Le campement algonquin, avec d'autres de la même race, donna commencement à la mission volante de Sainte-Elizabeth.

En 1641, le bourg de Kontaréa ou Saint-Jean-Baptiste (maintenant Orillia) est appelé le principal boulevard du pays des Hurons du côté des Iroquois. La mission errante de Sainte-Elizabeth, composée d'Algonquins de l'est, s'y concentre. Les Pères Daniel et Chaumonot exercent leur ministère dans ces endroits : Saint-Jean-Baptiste compte 260 cabanes, soit 2,000 âmes environ; Sainte-Elizabeth est dans son ressort.

L'automne de 1642, le Père Jérôme Lalemant dit : « Les Pères Pijart et Ménard nous quittèrent à la fin d'avril pour retourner aux Nipissiriniens en leur pays, pour continuer à les instruire, car c'est la nation qui semble la moins éloignée de la foi, de tous ces peuples errants³⁰ ».

28. Le lac Nipissing.

29. *Relation*, 1641, p. 81.

30. *Relation*, 1642, p. 99.

Du mois d'avril au mois de septembre 1643, les Pères Claude Pijart et René Ménard tinrent la mission volante du Saint-Esprit des Nipissiriniens « ou pour mieux dire ils ont suivi tout ce temps-là ces peuples sans demeure, dans les bois, dans les fleuves, dans les rochers et dans les lacs, n'ayant pour abri qu'une écorce, pour pavé qu'une terre humide, ou la pente de quelque rocher inégal qui sert et de table et de siège et de lit, de chambre et de cuisine, de cave et de grenier, de chapelle et de tout ³¹ ».

La Mère Marie de l'Incarnation dit, le 3 octobre 1645 : « Le révérend Père Poncet est parti pour aller catéchiser les Nipissiriniens, qui sont à trois cents lieues d'ici (de Québec), et peut-être ira-t-il plus loin. C'est un excellent missionnaire, aussi bien que le révérend Père Bressani qui est avec lui ».

Les Pères Claude Pijart et Léonard Gareau hivernent, en 1645-1646, avec les Algonquins des bords de la baie Georgienne ³², où le Père Gareau faillit mourir de fatigue et de misère, et passent l'été de 1646 dans ces contrées. Outre les Nipissiriniens, ils y rencontrèrent des Achirigouans et des Aoueatsionaenronnons.

Le Père Paul Ragueneau écrivait du pays des Hurons, le 1er mai 1646 : « Outre les Nipissiriniens auxquels, depuis quelques années, nous avons annoncé la foi, et dont quelques-uns de remarque étaient déjà **chrétiens**, il se trouva, par bonheur, dans le dernier hivernement, une autre nation d'Algonquins nommés Achirigouans dont le pays tire vers l'occident ³³, approchant des peuples du Saut, des Aoueatsionaenronnons (en langue huronne), c'est-à-dire qui habitent les côtes de la mer (baie d'Hudson ?) et autres nations très nombreuses (toutes de langue algonquine) avec lesquelles ils ont leur principal commerce et de très grandes **habitudes**. Nous souhaitons, depuis longtemps, de gagner à la foi quelqu'un de cette nation, afin par ce moyen de donner entrée à l'Évangile vers tous ces autres peuples qui jamais n'en ont eu connaissance ³⁴. Le Père Ragueneau ajoute qu'il y eut, cet hiver de 1645-1646, un Achirigouan très intelligent qui se fit chrétien et répandit ensuite la foi parmi ses nationaux.

Lors des grands massacres des Hurons par les Iroquois, de 1648 à 1650, les Nipissiriniens s'enfuient au lac Nipigon et plus au nord en-

31. *Relation*, 1644, p. 102.

32. *Relation*, 1646, pp. 80, 81.

33. À la sortie de la rivière des Français.

34. *Relation*, 1646, pp. 56, 81, 82.

core chez les Gens des Terres, — des bandes d'Algonkiens qui rôdent de la baie James aux lacs Supérieur et Nipissing.

En 1667, le Père Claude Allouez, qui était à Chagouamigon depuis 1665, va chez les Nipissiriniens « qui sont au lac dont on ne voit pas la fin, » — le Nipigon.

En 1670-1671, les Nipissiriniens quittent le lac Nipigon et reviennent au lac Nipissing, où ils ne sont plus que trois cents âmes environ en 1961.

Une bande de Nipissiriniens se rend dans la suite aux Trois-Rivières; ils se mêlent aux Algonquins et aux Têtes-de-Boule, pour disparaître totalement ou à peu près vers 1850. D'autres s'attachent aux Iroquois de la mission sulpicienne d'Oka; ils y sont encore, mais en petit nombre.

Telle est, en résumé, l'histoire de cette nation algonquine d'Amérindiens peu belliqueux, fidèles amis des Français, que Sagard qualifie de « bonnes gens, fort humains et courtois, »³⁵ et que les Algonquins de l'île des Allumettes avaient faits si méchants, si redoutables.

Gérard Malchelosse

35. Sagard, *Histoire du Canada*, p. 194.

BIBLIOGRAPHIE

- BARBEZIEUX, PÈRE ALEXIS DE — *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la Colonisation dans la vallée de l'Ottawa*. Ottawa, 1897, I, 4-6.
- BESSON, MAURICE — *Champlain*. Paris, 1946, pp. 61, 67, 68.
- BIGGAR, H. P., ED.— *The Works of Samuel de Champlain*. (Champlain Society) Toronto, 1922-1936, 6 vols., II, 255-309; IV, 151, 154-195, 203, 204.
- BILODEAU, ROSARIO — *Champlain*. Montréal, 1961, pp. 83-91.
- BISHOP, MORRIS — *Champlain. The Life of a fortitude*. N. Y., 1948, pp. 183, 190, 191, 194, 196-198, 201-208.
- BOURNE, EDWARD GAYLORD — *The Voyages and Explorations of Samuel de Champlain, 1604-1616*, N. Y. 1902, 2 vols.
- BREBNER, JOHN BARTLET — *The Explorers of North America, 1492-1806*. London, 1955, pp. 132-137.
- CHALUMET, ANTOINE — *Les Français au Canada*. Paris, s.d., pp. 176-177.
- CHAMPLAIN, SAMUEL — *Œuvres*, éd. Laverdière, Québec, 1870, pp. 440-467, 471, 473, 854-884.
- COLBY, CHARLES W.— *The Founder of New France*, dans *Chronicles of Canada*. Toronto, 1915, pp. 97-104.
- CONSTANTIN-WEYER, M.— *Champlain*. Paris, 1931, pp. 110, 116, 118.
- COYNE, JAMES H.— "The Pathfinders of the Great Lakes", dans *Canada and its Provinces*. Toronto, 1917, I, 47-50.
- DESCHAMPS, HUBERT — *Les Voyages de Samuel Champlain, Saintongeais, Père du Canada*. Paris, 1951, pp. 22, 32, 164-166, 170.
- DESROSIERS, LÉO-PAUL — *Commencements*. Montréal, 1939, pp. 37-43.
- DIONNE, N.-E.— *Champlain*, dans *Makers of Canada*. Toronto, 1911, pp. 74-77, 144.
- DIONNE, N.-E.— *Samuel Champlain*. Québec, 1906, I, 301, 318-320, 330-333, 336, 337; II, 124, 423, 428.
- FERLAND, ABBÉ J.-B.-A.— *Cours d'histoire du Canada*. Québec, 1861-1865, I, 163-165.
- FERLAND, ABBÉ J.-B.-A.— *La France dans l'Amérique du Nord*. Tours, 1929, I, 126-131.
- GARNEAU, F.-X.— *Histoire du Canada*, 4e éd., Montréal, 1882, I, 65.
- GOURMONT, RÉMY DE — *Les Français au Canada et en Acadie*. Paris, 1889, pp. 57-59.
- GRANT, W. L., éd.— *Voyages of Samuel de Champlain, 1604-1618*. (Original Narratives of Early American History) N. Y. 1959.

GRAVIER, GABRIEL — *Vie de Samuel Champlain, fondateur de la Nouvelle-France*, Paris, 1900, pp. 129, 133-149.

LANCOTOT, GUSTAVE — *Histoire du Canada*. Montréal, 1959, I, 147, 148.

LE JEUNE, PÈRE LOUIS — *Dictionnaire Général du Canada*. Ottawa, 1931, 2 vols., I, 351, 352.

LEMONNIER, LÉON — *Histoire du Canada français*. Paris, 1949, pp. 47, 48.

MALCHELOSSE, GÉRARD — "Peuples sauvages de la Nouvelle-France (1600-1670)", dans *Les Cahiers des Dix*, no. 28, 1963, pp. 63-92.

Mémoires Société Royale du Canada, 1897, 1898, 1903, 1904, 1907, 1908, 1911, 1912, 1913.

MICARD, ETIENNE — *L'effort persévérant de Champlain*. Paris, 1929, pp. 133, 134, 137-148.

Le Nord de l'Outaouais. Ottawa, 1938, pp. 109, 217.

SAGARD, GABRIEL-THÉODAT — *Le Grand Voyage du Pays des Hurons*, Paris, Tross, 1865, pp. 62, 73, 74, 108.

SAGARD, GABRIEL-THÉODAT — *Histoire du Canada*. Paris, Tross, 1866, pp. 176, 193-195, 237, 238, 799-801.

Relations des Jésuites, éd. Laverdière, Québec, 1858, 3 vols. *Jesuits Relations*, éd. Thwaites, 73 vols.

SULTE, BENJAMIN — *Histoire des Canadiens-Français*. Montréal, 1882-1884, I, 99, 107, 128, 130, 131.

SULTE, BENJAMIN — "Le Pays des Grands Lacs au XVII^e siècle", dans *La Revue canadienne*, 1882, p. 72 et suivantes.

SULTE, BENJAMIN — "Étienne Brûlé", dans *M.S.R.C.*, 1908, pp. 97-126.

SULTE, BENJAMIN — "The Valley of the Grand River", dans *M.S.R.C.*, 1898, pp. 107-135.

SULTE, BENJAMIN — "Le Haut-Canada avant 1615", dans *M.S.R.C.*, 1904, pp. 81, 83.

SULTE, BENJAMIN — "Premières connaissances de l'Ottawa", dans *La Revue canadienne*, 1907, p. 244.

"The Nipissing", dans *Twenty Ninth Archæological Report*, 1917, pp. 9-23.

Annual Archæological Report, 1905, p. 77.

TRUDEL, MARCEL — "Nicolas de Vignau", dans *Dictionnaire biographique du Canada*, Toronto-Québec, 1965, I, 197, 678, 679.